



UN PEU D'HISTOIRE...



Vaudelnay, ou Vaudelnay-Rillé ?

Nous allons voir qu'il s'agit d'un long cheminement linguistique ...

L'orthographe actuelle du nom de la commune de Vaudelnay ne date que du 15 juillet 1953.

Mais les premières mentions écrites concernant le village de Rillé apparaissent dès l'an 845 et celles de Vaudelnay aux environs de l'an 1100.

Grâce au Dictionnaire de Célestin PORT, nous savons que VILLA RILIACO (Rillé) mentionnée pour la première fois en 845 dans le cartulaire (recueil des titres de propriété d'une abbaye ou d'un monastère) de l'abbaye de St Maur (le Thoureil), devient ECCLESIA de RILLIACO (1097). Dans la seconde moitié du Xe siècle, le seigneur du lieu, vassal du vicomte de Thouars, y fait construire une église qui sera dédiée à SAINT-HILAIRE.

La paroisse (dépendant de l'abbaye St Nicolas d'Angers) devient PRIORATUS de RELLEYO en 1238 et St-Hilaire-de-Rillé au XVIIe siècle. Il existait aussi sur ce site un prieuré qui avait été détruit au siècle précédent.

Le nom « St Hilaire de Rillé », avec ou sans trait d'union, restera jusqu'à la Révolution.

En ce qui concerne Vaudelnay, la première forme latine est VALLIS LINAICUS que l'on retrouve dans les cartulaires des abbayes de St Laon de Thouars en 1110, et de St Florent à Saumur, laquelle est abandonnée à la Révolution et détruite au XIXe siècle. Cette paroisse, plus que millénaire, fut aussi nommée ECCLESIA ST PIETRI DE LINIACO du fait de la construction d'une église dédiée à Saint Pierre.

Sur le plan des destructions locales, liées aux guerres de religion, la description faite dans la « Revue Poitevine » par François PATERNE, (ancien curé de Vaudelnay, puis notaire à Montreuil-Bellay sous la Révolution) est très précise. En 1568 des batailles eurent lieu à Moncontour, Loudun, Saumur et Montreuil-Bellay.

Les églises de Lénay, Montreuil, St Pierre-de-Vaudelnay et St-Hilaire-de-Rillé ainsi que leurs presbytères furent totalement incendiés. Les calices et les croix disparurent, comme les titres et papiers des cures et chapitres avec lesquels les assaillants firent du feu ! Difficile, par conséquent, de reconstituer un historique exhaustif !

Sur le plan étymologique, Benjamin Guittonneau (†) voit dans la forme latine VALLIS LINAICUS (vallée de Lénay) une erreur de traduction médiévale entre français et latin et privilégie VADUM LINIACUM (gué de Lénay).

Il est conforté par certains historiens qui considèrent que le nom VAU de LENAY est le plus proche de la réalité, car la commune de LENAY, (ancienne paroisse St Martin de Lénay), devenue un hameau rattaché à Montreuil-Bellay en 1790, était très proche, et qu'il fallait pour y accéder, passer par Vaudelnay, lieu qui figurait sur la grande voie antique qui reliait Angers à Poitiers.

Le nom évolue au fil des siècles : Feodum (fief) de VALLENAYO en 1238, VAU de LENAY en 1275, VAULENAY en 1326 par francisation des noms, et VAUDELENAY en 1782.

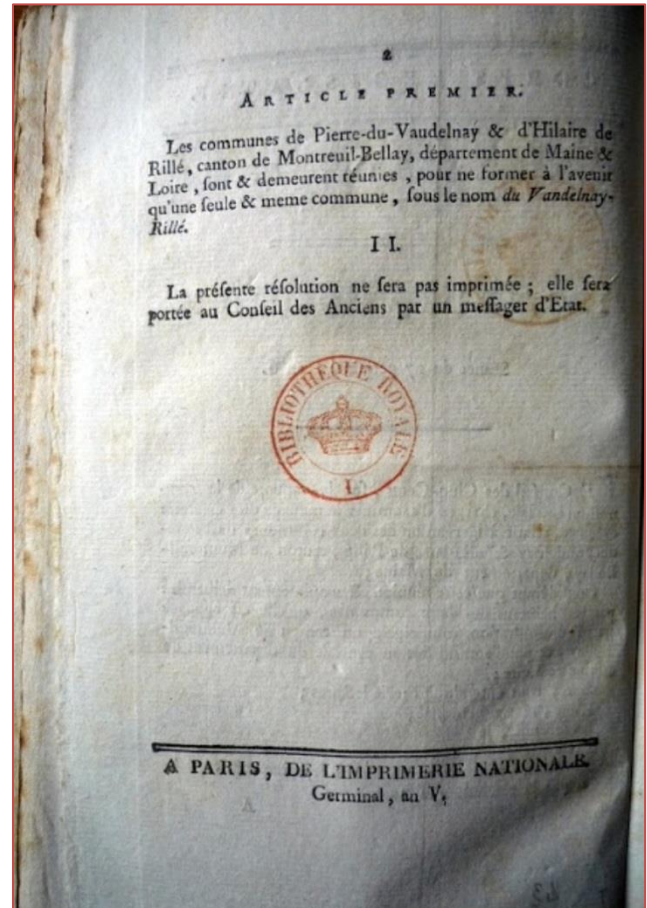
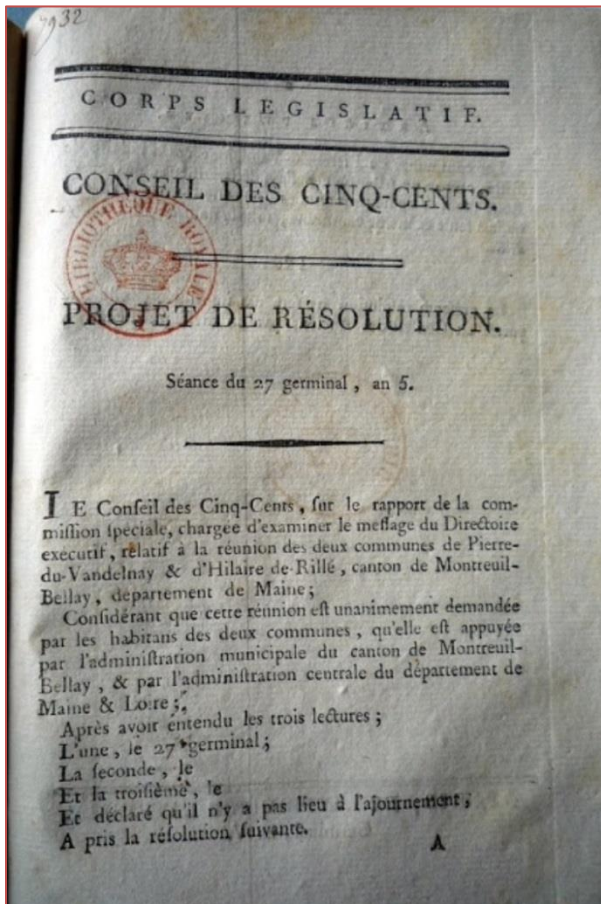
Une carte du géographe Gérard Mercator élaborée au milieu du XVIe siècle, l'orthographe « VAUDELUNAY ».

La carte du diocèse d'Anjou de 1652 distingue bien les 2 paroisses de St Hilaire de Rillé et du Vau de Lenay.



La Révolution créa 2 communes lors du découpage de la France en départements en décembre 1789, reprenant globalement les structures paroissiales antérieures. Au début la commune de Rillé se retrouva dans les Deux-Sèvres !

Par une résolution du Conseil des Cinq-Cents du 27 Germinal an V, (16/04/1797), reprise par la loi du 25 Messidor an V (13/07/1797) et compte tenu de l'interpénétration des 2 entités, il fut acté la réunion des 2 communes de St Pierre-du-Vaudelnay et de St Hilaire-de-Rillé, en une seule, incluse dans le département de Maine-et-Loire, (d'abord appelé Mayenne-et-Loire) et dénommée Vaudelnay-Rillé.



Document original. Voir le blog : <http://lepuynotredame.blogspot.com>

Ce nom perdurera jusqu'à ce qu'en juin 1922, le Conseil municipal demande, pour la seconde fois, que soit supprimé le mot « Rillé », ce qu'accordera enfin le ministre de l'Intérieur par un décret du mois de juin 1923, en faisant toutefois une faute d'orthographe dans le nom : « VAUDELENAY » au lieu de « VAUDELNAY » !

Le Ministre de l'Intérieur de cette époque ne devait posséder qu'une carte géométrique datant de 1845, celle d'Hippolyte Priston, géomètre en chef du cadastre, qui avait écrit « VAUDELENAY ». (Source Gallica)



Le Conseil municipal, sur proposition du conseiller Marcheteau, avait donc déjà sollicité le Préfet du département le 22 mai 1906 en ce sens, mais sans recevoir, semble-t-il, de réponse favorable.

Il faisait remarquer que la proximité avec la commune de Rillé, en Indre et Loire, (60km de Vaudelnay), ancienne ville close angevine jusqu'à la Révolution française, comme Montreuil-Bellay, Doué-la-Fontaine ou le Puy-Notre-Dame, pouvait entraîner des confusions commerciales et postales.

La requête faisait en outre remarquer sur la première demande, que la gare était bien signalée « VAUDELNAY », et que les voyageurs pouvaient penser qu'il existait 2 communes : VAUDELNAY et VAUDELNAY-RILLE.

Il fallut donc solliciter 30 ans plus tard les autorités, pour une rectification, purement orthographique cette fois-ci.

Ce qui fut fait en 1952 dans une troisième délibération du Conseil municipal n°32/51 (voir ci-dessous), requérant que le nom soit correctement orthographié. Un nouveau décret du 15 juillet 1953 permit enfin à notre commune de prendre son nom définitif.

Rectification de
l'orthographe de
"Vaudelnay"

n° 32/51
Décret du 15.7.1953.
portant chang. de nom
D. du 10.7.1953.
page 6399.

Même séance

Monsieur Chanson-Gizot rappelle à l'Assemblée que par délibération du Conseil municipal en date du 8 juin 1922, il avait été demandé la suppression de la particule "Rillé" dans la dénomination de la Commune, jusqu'alors appelée "Vaudelnay-Rillé". Cette demande avait d'ailleurs reçu satisfaction par décret ministériel rendu en juin 1925.

Or ce décret porte l'orthographe "Vaudelenay" au lieu de "Vaudelnay". Cette nouvelle prononciation a un effet fâcheux, car elle fait croire qu'il y a deux Communes de la même consonnance en France, alors qu'en réalité, la Commune a le privilège d'être seule à avoir le nom de "Vaudelnay".

Le Conseil :

Où cet exposé ;

Se basant sur la prononciation d'usage ;

A l'unanimité des membres présents, sollicite la rectification de cette erreur orthographique se rapportant au texte inscrit sur son Registre des délibérations, en date du 8 juin 1922, où il demandait à appeler le pays "Vaudelnay".

Ce joint copie conforme de la délibération formulée à cette date.

Et ont signé les membres présents, lecture faite.

A. Guénil
A. Moues
B. Bzault

236
Vaudelay du 21 mai 1926
Suppression de la
particule "Rillé" dans la
dénomination de la
C^{te} Vaudelay-Rillé

En l'an mil neuf cent vingt deux, le huit juin -- : ---
Le Conseil,
Sur la proposition de M. Louis Marchéteau conseiller m^o et négociant
Considérant les inconvénients multiples du mot "Rillé", ajoutés
au Vaudelay dont les principaux sont exposés ci après :

- 1^o La Commune de nommée Vaudelay-Rillé et les actes portent en général cette dénomination alors que la gare s'appelle "Vaudelay" ce qui fait ombrage à un grand nombre de voyageurs qu'il y a 2 Communes, dont l'une s'appelle "Vaudelay" et l'autre "Vaudelay-Rillé" même, dont l'une s'appelle "Vaudelay", l'inconvénient est
- 2^o en ce qui concerne les correspondances, l'inconvénient est encore beaucoup plus grand. Il y a en effet dans l'Indre et Loire département limitrophe une commune qui s'appelle "Rillé" et un certain nombre de lettres ou imprimés s'en vont à "Rillé" (Indre et Loire) avant de venir à Vaudelay-Rillé (M d L) M. Marchéteau, comme preuve présente à M. M. les membres du Conseil deux bandes de journaux partis de Saumur et arrivés à Vaudelay-Rillé, 3 jours après le départ après être passés par Rillé, 4 lettres qui dans le même mois partis de Bourgueil, sont arrivées à Vaudelay-Rillé 6 jours après le départ après être passés par Rillé (J et L) - M. Collet ajoutant au maire et négociant fait observer qu'il lui est arrivé à lui aussi de recevoir plusieurs lettres après leur passage par Rillé d'où retard très préjudiciable pour les commerçants et même pour les particuliers.
- 3^o Enfin le Conseil considérant qu'il n'existe pas d'autre commune entraine portant le nom de Vaudelay est d'avis de supprimer le mot "Rillé" qui est complètement inutile et encombrant dans la dénomination de la commune qui s'appellerait désormais "Vaudelay" au lieu de "Vaudelay-Rillé".

Il demande donc à l'unanimité la suppression du mot "Rillé" et à l'honneur de prier M. le Préfet de bien vouloir transmettre à M. le Ministre de l'Intérieur la présente délibération et d'en hâter la solution.

Et ont signé les membres présents lecture faite.

Guibon Coeurbeault R. A. Goussard
Fallois etc. Létalon L. C. Collet E. Marchéteau A. Albert
Hasseron

Délibération du Conseil municipal de Vaudelay-Rillé du 8 juin 1922

(R) [Benjamin Guittonneau](#) dit « Ben » (1908-1966), un des plus grands dessinateurs de presse du XXe siècle, né à Vaudelay, a illustré des journaux satiriques comme « le Rire » et de nombreux journaux et revues tels que « l'Aurore », « le Petit Parisien », « Rivarol », et « les Nouvelles littéraires ». Sous le pseudonyme d'Arouet, il a publié « Voyage en Absurde » en 1946 et collaboré à de nombreuses recherches historiques, notamment sur le site d'Alésia et la localisation de la ville de Ségora, oppidum gaulois, que d'aucuns situaient sans certitude aucune ... du côté de Vaudelay.

Sources :

- *Célestin PORT : Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire
- *Paul-Alexandre MARCHEGAY : Chroniques d'Anjou
- *Pierre-Louis AUGEREAU : les secrets des noms de communes et lieux-dits de Maine-et-Loire
- *Mémoires historiques sur le Vaudelay-Rillé – Revue Poitevine (août 1797). François Paterne/Emile Chevalier

RBM – décembre 2018

(Document établi par Rosine BLOCH MICHENAUD, bénévole du point lecture de Vaudelay)